

Pages de journal

Gérard Parizeau

Volume 47, numéro 3, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104049ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104049ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Parizeau, G. (1979). Pages de journal. *Assurances*, 47(3), 299–306.
<https://doi.org/10.7202/1104049ar>

Pages de journal

par

GÉRARD PARIZEAU

1er janvier 1979

Leçon d'humilité . . . À des amis venus déjeuner, j'ai eu la malencontreuse idée de faire entendre le premier chapitre de mon livre sur Denis-Benjamin Viger, dicté dans mon dictaphone. Poliment, ils ont écouté. Puis, l'un m'a dit: « Je n'ai rien compris »; il est un peu sourd, il est vrai. Et le second: « Mon dictaphone ne vibre pas comme le vôtre ». Et ma femme a ajouté: « Tu aurais pu nous éviter la ponctuation . . . »

299

Comme quoi il aurait mieux valu garder pour moi cette première version d'un texte que je retoucherai d'ailleurs. Dans ma candeur naïve, je croyais les intéresser à ce travail auquel je me livre depuis quelque temps et dont je leur ai parlé plus souvent qu'à mon tour.

Cela me rappelle le cas de Joseph Quesnel qui, au siècle dernier, déplorait que personne parmi ses amis ne voulût écouter ses vers. Peut-être les leur lisait-il trop souvent? Quesnel était un Français échoué au Canada, venu trop tôt dans un monde qui avait autre chose à faire que se cultiver. Il a été l'auteur de *Colas et Colinette* qu'au siècle suivant Radio-Canada fit jouer par Pierrette Alarie et Léopold Simoneau et qui a fait l'objet d'un disque bien agréable à entendre. Ainsi, au lieu de ses amis récalcitrants, Quesnel a atteint les auditeurs plus compréhensifs d'une grande chaîne de radio-télévision. Mais hélas! il n'était plus là pour jouir de son succès.

Même si je ne crois pas que la chose arrive jamais à ma prose, je continue à écrire, pris à certains moments d'une véritable frénésie.



Un de mes amis m'a fait, l'autre jour, une analyse de mes *Pages de Journal* que j'ai aimée. Il ne m'a pas caché qu'il ne pense pas comme moi assez souvent; ce qui est normal. Il apprécie, cependant, la simplicité de la présentation, la franchise avec laquelle je m'exprime devant les événements et sur les hommes.

À nouveau, je vois là le contact de l'auteur et de son lecteur qui aime ou n'aime pas le texte, mais est prêt à aller jusqu'au bout même si on lui a déplu.

Je ne veux convaincre personne, lui ai-je dit. Je cherche à savoir ce que je pense, sans plus. *Mes Pages de Journal* ont paru jusqu'ici avec deux ans de retard. Journal d'un bourgeois de Montréal, m'a dit R.D. un jour que j'en causais avec lui. En s'exprimant ainsi, il pensait à un autre bourgeois qui, à Paris, il y a bien longtemps, avait noté les événements auxquels il assistait au moment de la Révolution. S'il y a un témoignage valable sur une époque, j'espère que le mien est sinon valable, du moins désintéressé.

300

3 janvier

*** était membre du parti F.L.Q. Quand on a voulu obtenir la libération de l'attaché commercial anglais en 1970, il a été de ceux que l'on a menés à l'aéroport pour qu'avec sa famille et ses compagnons, il puisse se rendre à Cuba sans être inquiété. On l'y a même conduit dans un avion militaire du Canada.

Atteint du mal du pays, dit-on, *** demande maintenant à rentrer au Canada, en acceptant de subir son procès. On lui fait un accueil extraordinaire dans les journaux et à la télévision. Pourquoi faut-il que les journalistes faussent à ce point notre manière de raisonner ? Que *** accepte de revenir et d'être jugé, c'est bien; mais pourquoi en parle-t-on comme s'il s'agissait d'un grand personnage et son retour, d'un événement extraordinaire ? Il est simplement un pauvre gars qui, avec sa femme et ses enfants, vivait péniblement à Paris, en remplissant des fonctions modestes. On en parle comme s'il était un personnage. *It's news*, dira-t-on dans le milieu. Oui, mais justement c'est ce que moi et bien d'autres lui reprochons.

Si *** et ** reviennent maintenant au Canada, c'est sans doute qu'ils espèrent en la clémence du tribunal. Ou peut-être se disent-ils que bien des choses ont changé depuis leur départ dicté par eux au gouvernement. En acceptant d'être transportés à Cuba avec les autres, n'ont-ils pas admis leur culpabilité dans l'enlèvement du haut fonctionnaire anglais, James Richard Cross ? Cela est grave, mais ne peut justifier l'éclat de leur retour.

Fera-t-on jamais la lumière sur les événements d'octobre ?



5 janvier

Le roman avait bien mauvaise presse au Canada français, durant tout le dix-neuvième siècle. Denis-Benjamin Viger, par exemple, admettait n'en avoir jamais lu. De son côté, Thomas Chapais y voyait une école de perdition. Dans son livre sur *Les Infortunes du Roman dans le Québec au XIXe Siècle*, Yves Dostaler apporte quelques précisions qui ne manquent pas d'intérêt. C'est une liseuse de romans, disait-on d'une dame un peu légère. Et voici ce que fit un jour l'auteur d'un roman canadien :

301

« Vous m'aviez demandé, écrit-il au directeur du *Recueil Littéraire*, en 1891, de publier mon roman: *Un Amour* et j'y avais consenti avec plaisir.

« (...) mais quand j'ai vu les premiers feuillets imprimés d' *Un Amour*, j'ai eu quelque scrupule, j'ai craint que certains passages de ce roman ne fassent trop légers et, par conséquent, peu orthodoxes pour le public canadien.

« Inquiet à ce sujet, j'ai soumis mon travail à un ami (...) Savez-vous ce que m'a répondu ce juge intègre ? « C'est un roman très intéressant mais qui fera plus de mal que de bien, moralement parlant (...) »

« J'ai accepté ce jugement et l'œuvre a été brûlée. »

Si Denis-Benjamin Viger avait lu des romans, peut-être eût-il transformé ses discours ou ses écrits en les rendant un peu moins lourds. *Long nose and long speech*, disait-on de lui, avec quelque raison.



La Chine demande aux Nations-Unies de venir en aide au Cambodge. Et dire que si le Vietnam, qui maintenant attaque le Cambodge, a pu sortir vainqueur d'une longue guerre contre les États-Unis, c'est en partie grâce à la collaboration de la Chine. Les choses ont changé d'aspect: Chinois et Vietnamiens sont devenus des ennemis depuis que les Russes sont l'influence étrangère dominante dans le pays. Or, à leur tour, Russes et Chinois sont des ennemis jurés. Pour mieux lutter contre

eux, les *Célestes*, comme on disait autrefois, se sont rapprochés des Japonais et font la cour aux États-Unis qui ont reconnu la Chine, en tournant le dos à Formose. De part et d'autre, on veut bien oublier les vieilles haines pour tenir compte d'un présent menaçant et d'un marché qui, à l'Est, a de bien grands besoins.

302

China, a bonanza for american industry, note-t-on dans la *Gazette* ce matin. Les Américains se voient déjà l'un des grands fournisseurs de la Chine, comme le Japon vient de l'annoncer de son côté, après un traité signé par des gens qui veulent tout oublier du passé pour ne voir que l'immédiat.

À un moment de l'histoire de la Chine, Mao a été un grand bonhomme. Mais il est évident que d'autres équipes veulent maintenant autres choses. C'est à cela que nous assistons depuis quelques mois, avec le rideau de bambou qui se lève ou s'entrouve.

7 janvier

J'ai grogné souvent contre Denise Bombardier. Aujourd'hui, je m'incline devant cette émission à laquelle j'ai assisté. Elle nous a fait présenter la situation en Iran, puis en Algérie, par des collaborateurs intéressants et qui ont bien fait le point. Elle reste agaçante par son esprit incisif et parfois vraiment trop inquisiteur. Elle est nerveuse, mais intelligente; elle a sûrement la curiosité et les moyens d'aller chercher à l'extérieur des spécialistes valables.

12 janvier

Dans le milieu des affaires au Canada, on constate, en ce moment, une tendance de plus en plus forte à fusionner les groupes industriels ou financiers pour en faire d'énormes entreprises. Il y a eu récemment des batailles engagées autour de certains *holdings* par un groupe ou par un autre. À Argus Corporation, la victoire a été remportée par les frères Black, après une lutte assez vive livrée par le groupe ***. En vue de fusions ou d'intégrations, une autre lutte très âpre s'est engagée autour de la maison MacMillan-Bloedel et avec l'entrée en lice de Canadian Pacific Investments. De son côté, Hudson's Bay a mis la main sur la maison Simpson's, enlevée de haute lutte à Simpson-Sears. Et l'achat des actions de Nordair par Air Canada ! Plus récemment encore, on a assisté à la tentative d'un groupe des provinces maritimes de s'em-

parer du Crédit Foncier Franco-Canadien, en achetant les actions de Paribas qui étaient au groupe français depuis 1882 — date de la fondation du Crédit Foncier Franco-Canadien. Un peu plus tard, la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal est intervenue, avec en marge un projet de fusion entre le Crédit Foncier et le Trust Général du Canada. Que d'autres opérations du même genre, mais d'importance plus ou moins grande, se tentent en ce moment. Tout cela indique un bouillonnement assez curieux à observer. Il est contrecarré, il est vrai, par le gouvernement de certaines provinces; ce qui est un autre phénomène à noter. Ainsi, en Colombie-Britannique, le gouvernement provincial a bloqué l'achat du contrôle de MacMillan-Bloedel par Domtar en s'objectant à l'achat par une compagnie extra-provinciale d'une société ayant le gros de ses affaires dans la province. Le premier ministre a fait valoir que le siège social et, par conséquent, le centre de décision, passeraient à l'extérieur de la province. Comme MacMillan-Bloedel reçoit ses concessions forestières en grande partie de la Colombie-Britannique, le premier ministre avait un argument très fort, qu'il fit valoir sans ménagement. Pourra-t-il procéder de la même manière contre Canadian Pacific, qui a de grands biens dans la province ?

303

Cette première intervention vient après celle du gouvernement fédéral qui, lui, étudie et bloque au besoin l'achat d'une société canadienne par des capitaux étrangers, à moins qu'on lui démontre l'avantage pour le pays. L'initiative provinciale, elle, est dirigée non contre des groupes étrangers, mais extra-provinciaux. Ce fut le cas également de la province de Québec qui réagit immédiatement contre la menace d'achat du Crédit Foncier Franco-Canadien par un groupe canadien, mais ayant son siège social à Halifax. L'opération faisait entrer en ligne de compte des actions détenues en majorité en France et en Belgique; mais le gouvernement québécois s'y opposa, même si on faisait ainsi passer les actions de l'étranger au Canada. Pour se justifier, il a invoqué lui aussi le passage du centre de décision d'une province à l'autre. Depuis, une banque et une autre grande société sont entrées dans le jeu; ce qui permettra à la grande entreprise de prêts hypothécaires de garder son centre d'influence dans la province. « Nous défendons nos gens », auraient dit certains ministres pour justifier l'intervention.

Il y a là un effet bien curieux de repli sur soi-même, au sein de deux provinces où se manifeste un nationalisme régional aigu: fait caractéristique d'un sentiment non de xénophobie — au niveau du

contrôle des entreprises — mais d'un régionalisme poussé très loin, qui creuse davantage le fossé entre les provinces.



14 janvier

304 Hier, à la télévision, ***, président d'une grande banque, a dit en répondant à une question qui lui était posée: « La souveraineté du Québec est possible; mais à quoi mène-t-elle? C'est cela que j'attends qu'on me démontre ». Il y a là un aspect nouveau d'une question longuement débattue et qui ne manque pas d'intérêt. Je crois que M. Lévesque aurait raison de préciser sa pensée de ce côté.



On dit grand bien du nouveau président de General Motors au Canada. Il a quarante-sept ans et il a été vingt-trois ans à la compagnie. D'un autre côté, il n'est jamais venu au Canada. Il y a là un autre exemple assez curieux de ce colonialisme américain qui, à travers les années, continue de se manifester.

Cela me rappelle un autre exemple, celui d'Esso qui, vers 1935, avait nommé à Port-Jérôme près de Rouen un Américain comme président de la Standard Oil. Il était entouré d'ingénieurs français, mais il ne comprenait pas un mot de la langue et il connaissait bien peu le pays. Avec le résultat que ses collaborateurs disaient de lui: « Ces Américains sont des sauvages. » De son côté, il nous avait confié un jour que nous avions été reçus par sa compagnie à Port-Jérôme: « Pour la cuisine, les Français sont excellents. » Cette remarque venait à la suite d'un excellent repas, dont je le remerciais et je le félicitais à titre de chef du groupe H.E.C. qui visitait la France. On sentait entre les deux éléments une inimitié profonde qui provenait probablement du fait que les ingénieurs français parlaient mal l'anglais et que le directeur de l'entreprise en France ne comprenait pas du tout la langue.

16 janvier

Dans un article donné à la revue, j'ai voulu noter comme le milieu économique avait évolué depuis une dizaine d'années au Canada français. Quand on en étudie la marche dans le Québec, on se rend compte comme la génération des 40 à 60 ans a changé. C'est chez elle

que l'évolution a été le plus remarquable. En possession d'une connaissance du métier assez poussée, elle a eu de remarquables initiatives, tant dans le domaine professionnel (médecine, recherche, droit, génie civil) que des affaires. Parmi les exemples, je mentionnais les ingénieurs en notant leurs réalisations dans le domaine de l'électricité: barrages, transport du courant à longue distance, recherche, etc. Une fois l'article paru, j'en ai trouvé une confirmation dans le dernier numéro de *Québec Économique*. Voici ce que l'on dit des firmes d'ingénieurs-conseils:

« La Fédération internationale des ingénieurs-conseils estime que le Québec se situe au quatrième rang dans le monde pour l'importance de ses effectifs (1976).

305

Les grands travaux d'ingénierie confiés par l'État ou par l'Hydro-Québec aux firmes québécoises leur ont permis d'acquérir une riche expérience qui leur a été d'un précieux secours lorsqu'elles ont tenté une percée sur les marchés internationaux. Cependant, les firmes québécoises ont dû faire preuve d'une grande souplesse, car la nature des travaux est dans certains cas bien différente.

Les firmes québécoises ont l'avantage de bien maîtriser, aussi bien en anglais qu'en français, une technologie américaine qu'elles ont appliquée à des travaux de grande envergure dans des conditions difficiles. À cause de la nature de ces travaux, elles ont dû consentir au cours des ans un important effort de recherche et de développement. Les principales réalisations au Québec se situent dans les domaines suivants : route, aménagements hydro-électriques, structures de bâtiments, égouts et aqueducs, procédés industriels, centrales nucléaires, systèmes de traitement et d'épuration des eaux. »

Parmi les types de réalisations qui représentent le mieux la technologie québécoise à l'étranger, on peut citer celles qui se rapportent aux domaines qui suivent : pâtes et papiers, raffinage de minerai, procédés métallurgiques, centrales nucléaires, structures de bâtiments et procédés chimiques et pétrochimiques. Ces réalisations représentent plus des deux tiers du chiffre d'affaires des firmes d'ingénieurs à l'extérieur du Québec. »

Comme on est loin de l'époque où, dans les grandes entreprises d'électricité de la province de Québec, il n'y avait guère de place pour les ingénieurs francophones. C'est en forgeant qu'on devient forgeron, disait la sagesse populaire autrefois. Elle avait raison.

20 janvier

Le premier ministre vient de recevoir le rapport Pépin-Robarts. Il sera extrêmement intéressant d'en lire les conclusions. J'ai hâte de voir, en particulier, ce que notre amie Solange Chaput-Rolland y aura écrit. Je ne serais pas étonné qu'elle ait fait un rapport dissident ou tout au moins qu'elle ait apporté un point de vue différent — le sien. Car elle a une très forte personnalité, qui ne peut pas ne pas se manifester à une occasion comme celle-là.

306

Le rapport P.-R. ne peut pas ne pas apporter des vues nouvelles, des aperçus précis, des projets en marge de ce drame — c'en est un — des relations entre Canadiens français et anglais auxquelles on assiste dans notre pays depuis la Conquête.

L'enquête a été houleuse à certains moments. On ne pourra éviter sans doute que le rapport ne soulève à nouveau les passions. Je pars pour Nice lundi, mais j'ai demandé à ma secrétaire de me procurer un exemplaire d'ici mon retour, si M. Trudeau accepte que le texte soit rendu public. Mais comment pourrait-il en empêcher la publication, même s'il n'est pas conforme à ses vues ?¹

¹ Nous reprenons la publication des *Pages de Journal* avec celles de 1979. Si nous passons par-dessus deux ans, c'est pour nous rapprocher davantage du moment présent, en laissant à l'auteur le soin de faire paraître les autres où et quand il le jugera à-propos. A.